NOS SALAIRES, PAS LEURS MIETTES !

VENDREDI 16 OCTOBRE : EN GRÈVE !

Loyer, alimentation, énergie, transports : nos salaires ne permettent pas de faire face au coût de la vie, et ce, depuis bien trop longtemps. Dans notre convention collective (Prestataires de Services du Secteur Tertiaire), près de 80 % des salarié·es sont au SMIC à la suite d'un accord signé par la CFTC, la CFDT et la CFE-CGC. En effet, ces syndicats ont préféré condamner la majorité des salarié·es à rester au SMIC, en échange de la promesse du patronat de négocier rapidement une nouvelle grille salariale !

LA PROPOSITION PATRONALE ? NOUS LA REFUSONS.

Le 22 septembre, le patronat a tenu parole et, comme nous l'annoncions au moment de leurs signatures, **n'a proposé que des miettes : +1,48 € brut par mois au coefficient 130 et +1,91 € brut au coefficient 140. Pour les autres coefficients : rien !** Cette proposition est 66 fois inférieure à l'augmentation validée dans l'accord de juin pour un coefficient 550 ! Non content de tourner en ridicule les syndicats signataires, qui pensaient une fois de plus que nos patrons étaient des « gentils », le patronat nous a en plus donné une leçon de morale et d'économie. Car, comprenez bien, **c'est dur, dur d'être patron !**

Cette proposition est une énième provocation à laquelle nous devons répondre en nous organisant afin d'obliger nos patrons à augmenter les salaires de l'ensemble des salarié·es. Pour **SUD-Solidaires** et la CGT, il n'est pas question d'attendre la prochaine hausse du SMIC pour voir nos salaires augmenter « **réellement** ». Nous exigeons une véritable augmentation, à la hauteur de la reconnaissance qui nous est due pour notre travail. Nous regrettons que l'unité syndicale n'ait pas pu se réaliser, mais nul doute que, dans chaque entreprise, face à la colère qui monte et aux difficultés toujours plus grandes pour boucler les fins de mois, nous serons toutes et tous mobilisé·es !

SUD-SOLIDAIRES ET CGT EXIGENT DEUX HAUSSES CUMULÉES

EN PRÉVISION DE LA PROCHAINE AUGMENTATION DU SMIC +2 % ET +100 € NET PAR MOIS POUR TOUTES ET TOUS.

DEUX ENTREPRISES EMBLÉMATIQUES EN DIFFICULTÉ… MAIS AVEC DES DIVIDENDES !

CONCENTRIX : 89,6 millions de dollars de dividendes versés sur l'exercice 2025, auxquels s'ajoutent 168,7 millions de dollars de rachats d'actions. Le 29 septembre 2026, le groupe annonce encore une hausse de son dividende trimestriel, de 0,36 à 0,37 dollar par action. [1–2]

TELEPERFORMANCE (TP) : 262 millions d'euros de dividendes versés au premier semestre 2026. [3] Les difficultés invoquées pour bloquer nos salaires n'empêchent donc pas ces groupes de rémunérer leurs actionnaires !

La richesse, c'est nous qui la créons ! Exigeons qu'elle serve à augmenter nos salaires ! SUD-SOLIDAIRES et CGT appellent l'ensemble des salarié·es de la branche à faire grève le 16 octobre. Dans chaque entreprise et sur chaque site, discutons avec nos collègues, réunissons-nous et préparons la mobilisation !

ENSEMBLE, IMPOSONS DE VRAIES AUGMENTATIONS !

SUD-Solidaires : https://www.sudp2st.org - 06 61 70 49 49

Sources des chiffres mondiaux : [1] Concentrix, rapport annuel 2025 (10-K), p. 61. [2] Concentrix, résultats T3, 29/09/2026. [3] TP, résultats S1, 30/07/2026.
Dividendes et rachats d'actions sont distingués.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique